

ADTHINK MEDIA
Société Anonyme au capital de 1.839.150 euros
Siège social : 79, rue François Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
437 733 769 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, pour :

- vous rendre compte de l'activité de notre société, de ses filiales et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés dudit exercice, lesdits comptes consolidés faisant l'objet d'un rapport de gestion distinct,
- soumettre à votre approbation l'affectation du résultat,
- vous demandez de bien vouloir renouveler l'autorisation conférée au Conseil d'Administration dans le cadre du rachat d'actions par la société d'une partie de ses titres.

Vous prendrez ensuite connaissance :

- Des rapports des Commissaires aux comptes,
- Des comptes annuels.

Nous vous précisons que les chiffres figurant dans le présent rapport ont été arrondis.

En outre nous vous précisons que sont annexés au présent rapport les informations et rapports suivants :

- Le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices ;
- Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 dudit Code, intégrant en sus l'ensemble des autorisations accordés concernant le capital social de la Société ;
- Le tableau des honoraires des Commissaires aux comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, votre société a notamment réalisé les opérations suivantes :

ADTHINK MEDIA après un décloisonnement juridique réalisé par ces différentes fusions , a commencé son repositionnement en agence marketing digital à la performance. Elle mutualise ces différents services de publicité on line, pour avoir un offre cohérente à proposer aux annonceurs en tant qu'agence digitale à la performance.

La répartition du CA en € social France/Export est la suivante :

Chiffre d'affaires en €	31 décembre 2016	31 décembre 2015
France	5.143.284	5.690.281
Export	4.134.617	5.994.506
Chiffre d'affaires total	9.277.901	11.684.787

Le chiffre d'affaires est constitué de :

activité d'agence marketing à la performance qui facture l'ensemble des différents services publicitaires aux annonceurs nationaux et internationaux Cela regroupe les services suivants : ADTHINK CPA (plateforme d'affiliation), ADTHINK Trading Desk (achat publicitaire programmatique), ADTHINK Adnetwork (réseau publicitaire), ADTHINK Pulse (performance marketing), ADTHINK Data Marketing

- prestations de services aux filiales du Groupe

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

L'activité de la société va dépendre de sa capacité à s'adapter au marché publicitaire à la performance qui évolue rapidement et sur lequel on constate beaucoup de nouveaux entrants.

- Analyse objective et exhaustive des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement

Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons une analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.

Avec 6.020.596 euros de capitaux propres, contre 5.145.105 euros au titre de l'exercice précédent, et une dette nette de (2.729.454) euros, contre (3.118.751) euros au titre de l'exercice précédent, ADTHINK MEDIA présente toujours une situation financière solide et renforcée par rapport à l'exercice précédent.

L'endettement financier au 31 décembre 2016 s'élève à 3.383.073 euros contre 4.187.588 euros, au titre de l'exercice précédent.

- Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients (articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce)

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

EXERCICES	FACTURES ECHUES	FACTURES A 30 JOURS	FACTURES A 45 JOURS	FACTURES A 60 JOURS	AUTRES DELAIS (> 60 JOURS)	TOTAL
2015	1 640 268,35 €	527 773,92 €	60,00 €	51 813,97 €		2 219 916,24 €
2016	874 820,34 €	307 901,67 €	571,75 €		4 846,77 €	1 188 140,53 €

- Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée :

Un marché publicitaire en pleine mutation et sur lesquels le business se concentre sur les gros acteurs comme GOOGLE, CRITEO, FACEBOOK, ...

- Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société (notamment exposition de la Société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie) :

Risque très faible.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir une influence sur l'activité, la situation financière, le résultat et le patrimoine de la Société.

- Activité en matière de recherche et de développement.

La société a effectué des dépenses innovantes et a bénéficié du crédit d'impôt innovation. Au 31 décembre 2016, la créance cumulée envers l'Etat s'élève à 80.000 euros.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations.

Vous trouverez dans le tableau annexé à nos comptes des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

LUDO FACTORY : www.ludofactory.com

Notre société détient une participation de 100% en pleine propriété dans le capital de la société LUDO FACTORY.

Cette société édite le site de jeux de www.ludokado.com ainsi que le site de jeux www.globbies.com

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 1 352 312 euros contre 2 645.842 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort en perte pour (18.282) euros contre un profit de 148.427,62 euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 559.119 euros pour un capital social de 150.000 euros.

Il est projeté de faire absorber cette société cette année par ADTHINK MEDIA par voie de fusion simplifiée.

PROFILES PARTNER :

Notre société détient une participation de 100% en pleine propriété dans le capital de la société PROFILES PARTNER.

Cette société a uniquement une activité de micro paiement sur Internet pour les filiales du Groupe.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 1.023.416 euros contre 896.647 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort en perte pour (48.453) euros contre un profit de 3.333,88 euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 321.049 euros pour un capital social de 350.000 euros.

NUMERIK ART :

Notre société détient une participation de 100% en pleine propriété dans le capital de la société NUMERIK ART.

NUMERIK ART édite des sites de rencontre La plateforme d'affiliation a fermé le 31/07/2016.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 873.743 euros contre 5.040.018 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort en perte pour (404.799,89) euros contre une perte de (93.013,36) euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 57.171 euros pour un capital social de 500.000 euros et sont ainsi devenus inférieurs à la moitié du capital social.

IT NEWS INFO :

Notre société détient une participation de 75 % en pleine propriété dans le capital de la société IT NEWS INFO.

IT News INFO édite des sites spécialisés sur l'actualité informatique professionnelle, et organise des conférences nationales et en région sous le nom de www.it-tour.fr/

Elle édite les sites : www.lemondeinformatique.fr, www.reseaux-telecoms.net, www.distributique.com, www.cio-online.com dont elle vend les audiences à de nombreux annonceurs.

Le chiffre d'affaires est généré par de la publicité diffusée sur les sites et par les conférences.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 2.520.306 euros contre 2.378.472 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort en profit pour 311.124 euros contre une perte pour (1.506.251,48) euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 3.225.755 euros pour un capital social de 5.000.000 €.

KEEP TRAFFIC

Notre société détient une participation de 100% du capital de cette société.

Cette société est une agence de performance marketing qui opère dans le dating.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 4.188.099,96 euros contre 6 785 730,18 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort en profit pour 1.206.021,77 euros, contre une perte de (782.091,88) euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres sont positifs pour 261.754,14 euros pour un capital social de 201.863,35 euros.

Nb : le taux de conversion est celui de la date de clôture.

ADTHINK MEDIA CORP.

Notre société détient une participation de 100 % en pleine propriété dans le capital de la société ADTHINK MEDIA CORP.

Cette société a pour rôle la commercialisation des services du groupe en Amérique du Nord et du Sud.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 2.073 K euros ⁽¹⁾, contre 1.826 K euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort en profit pour 36 K euros ⁽²⁾ contre une perte de (72) K euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres euros sont négatifs pour un montant de (287) K euros pour un capital social de 75.950 euros.

⁽¹⁾ *Le taux de conversion retenu est le taux moyen annuel.*

⁽²⁾ *Le taux de conversion retenu est celui de la date de clôture.*

ADTHINK.COM

Notre société détient une participation de 100 % en pleine propriété dans le capital de la société ADTHINK.COM.

Cette société de droit suisse a pour rôle la commercialisation de divers services : ventes de data (BIG), agence de performance marketing, plateforme d'affiliation (<http://cpa.adthink.com>).

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 5.758 K euros ⁽¹⁾, contre 0 euros au titre de l'exercice précédent (société créée fin 2015 ; pas d'activité).

Son résultat ressort en profit pour 19 K euros ⁽¹⁾ contre un résultat de 0 euros au titre de l'exercice précédent (société créée fin 2015 ; pas d'activité).

Ses capitaux propres euros sont positifs pour un montant de 112 K euros pour un capital social de 93K euros.

⁽¹⁾ *Le taux de conversion retenu est celui de la date de clôture.*

DIGIPLAY S.A.

Notre société détient une participation de 100 % en pleine propriété dans le capital de la société DIGIPLAY.

Cette société de droit suisse est une holding détenant une participation de 100 % en pleine propriété dans le capital de la société ORCHIDIA MARKETING.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 473 K euros ⁽¹⁾, contre 0 euros au titre de l'exercice précédent (société créée fin 2015 ; pas d'activité).

Son résultat ressort en perte pour (7) K euros ⁽¹⁾ contre un résultat de 0 euros au titre de l'exercice précédent (société créée fin 2015 ; pas d'activité).

Ses capitaux propres s'élèvent à 86,4 K euros pour un capital social de 93,3 K euros.

⁽¹⁾ Le taux de conversion retenu est celui de la date de clôture.

ORCHIDIA MARKETING S.A.

Notre société détient indirectement une participation de 100% dans le capital de la société ORCHIDIA MARKETING, via notre détention directe dans la société DIGIPLAY.

Cette société de droit suisse est une agence de performance marketing qui opère dans le dating.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 4.203 K euros ⁽¹⁾, contre 0 euros au titre de l'exercice précédent (société créée fin 2015 ; pas d'activité).

Son résultat ressort en profit pour 0,5 K euros ⁽¹⁾ contre un résultat de 0 euros au titre de l'exercice précédent (société créée fin 2015 ; pas d'activité).

Ses capitaux propres s'élèvent à 93,7 K euros pour un capital social de 93,3 K euros.

⁽¹⁾ Le taux de conversion retenu est celui de la date de clôture.

- Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2016, notre société détient ainsi la totalité du capital des sociétés, KEEP TRAFFIC, LUDO FACTORY, PROFILES PARTNER, NUMERIK ART, ADTHINK MEDIA CORP, DIGIPLAY SA, ADTHINK.COM, ORCHIDIA MARKETING et 75% du capital de la société IT NEWS INFO.

- Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France ou prise de contrôle de telles sociétés

Le Groupe n'a acquis aucune participation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant

COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présenterons ensuite le rapport de gestion du Groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettrons à votre approbation.

RESULTATS SOCIAUX - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats sociaux.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels sociaux que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et qui vous sont explicitées dans l'annexe aux comptes.

Nous vous présentons ci-après les principaux chiffres de l'exercice faisant apparaître malgré un retrait du chiffre d'affaires un retour à la profitabilité de la Société, compte tenu notamment des mesures de restructuration entreprises. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Ainsi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 9.277.901 euros contre 11.684.787 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'est élevé à 5.727.636 euros contre 9.145.882 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'est élevé à 198.498 euros contre 219.621 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'est élevé à 2.356.260 euros contre 2.974.229 euros pour l'exercice précédent, étant souligné que l'effectif salarié moyen s'est élevé à 53 contre 72 au titre de l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'est élevé à 991.672 euros contre 1.340.087 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des amortissements et provisions s'est élevé à 713.292 euros contre 1.081.665 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'est élevé à 151.760 euros contre 153.912 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 10.139.118 euros contre 14.915.395 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice en perte pour (531.465) euros contre une perte de (2.534.958) euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier positif pour 1.109.856 euros, contre une perte de (1.824.313) euros pour l'exercice précédent, il s'établit en profit à 578.390 euros, contre une perte de (4.359.271) euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel en profit pour 217.101 euros contre une perte de (2.237.063) euros au titre de l'exercice précédent, et

- d'un impôt sur les sociétés négatif pour (80.000) euros compte tenu du montant du crédit impôt innovation d'autant, contre un impôt sur les sociétés négatif (297.232) euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un profit de 875.491,18 euros contre une perte de (6.299.101,26) euros au titre de l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un profit de 875.491,18 euros, que nous vous proposons d'affecter au poste « Report à nouveau ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons l'absence de dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées aux articles 39-4 et 39-5 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 47.067 €.

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous invitons à vous référer au rapport spécial du Commissaire aux comptes.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- Mandats des Commissaires aux Comptes.

Nous vous rappelons la situation de nos Commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire :

La société Axens-Audit SAS, nommée par l'assemblée générale du 1^{er} juin 2012 dont le mandat arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2017.

Commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Christophe PERRIER, nommé par l'assemblée générale du 1^{er} juin 2012 dont le mandat arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2017.

Les honoraires du Commissaire aux comptes (hors frais) sont rappelés dans le tableau à cet effet en annexe au présent rapport.

- Liste des mandats et fonctions des Mandataires Sociaux au 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société au 31 décembre 2016 :

- Liste des mandats et fonctions de Monsieur Sylvain MOREL :
 - Président du Conseil d'Administration d'ADTHINK MEDIA SA,
 - CEO de la société ADTHINK MEDIA CORP.,
 - Directeur Général de la société IT NEWS INFO SAS,
 - Gérant de la société civile LEROMYS,
 - Cogérant de la société civile MAI 2007,
 - Cogérant de la société LUDO FACTORY SARL,
 - Vice-Président de la société ADTHINK.COM SA,
 - Président de la société DIGIPLAY SA,
 - Représentant légal d'ADTHINK MEDIA qui est présidente des sociétés NUMERIK ART SAS et PROFILES PARTNER SAS.

- Liste des mandats et fonctions de Monsieur Bertrand GROS :
 - Directeur Général d'ADTHINK MEDIA SA,
 - Président de la société IT NEWS INFO SAS,
 - Gérant de la société civile ALV IMMOBILIER,
 - Gérant de la société civile ALV PARTICIPATIONS,
 - Cogérant de la société civile MAI 2007,
 - Cogérant de la société LUDO FACTORY SARL,
 - Président de la société ADTHINK.COM SA,
 - Vice-Président de la société DIGIPLAY SA,
 - Représentant légal d'ADTHINK MEDIA qui est présidente des sociétés NUMERIK ART SAS et PROFILES PARTNER SAS.

- Liste des mandats et fonctions de Madame Nathalie FAYOLLE :
 - Administrateur d'ADTHINK MEDIA

- Liste des mandats et fonctions de Madame Charlotte VEDEL :
 - Gérante de la SARL QUANT RESEARCH FINANCE
 - Gérante de la SCI IMMOCEALYS
 - Administrateur d'ADTHINK MEDIA

- Renouvellement des mandats des administrateurs

Leurs mandats venant à échéance à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2016, nous vous invitons à bien vouloir approuver le renouvellement des mandats d'administrateurs de Messieurs Bertrand GROS et Sylvain MOREL pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

Le tableau ci-après, établi en application des dispositions des articles L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier et 223-26 du Règlement Général de l'AMF, présente un état récapitulatif des opérations

réalisées, au cours de l'exercice écoulé, par les dirigeants et les personnes qui leur sont liées, pour lesquelles la société a reçu une notification :

Sylvain MOREL et liés :

Nombre de titres	Nature de l'opération	Montant Total
7.831	Acquisitions	6.970 €

Actionnariat et Modifications du capital social - Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2016 (article L 233-13 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce ainsi qu'à celles de l'article 9.2 des statuts, et compte tenu des informations reçues en application des dispositions des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant individuellement, directement ou indirectement, au 31 décembre 2016, plus de 3%, 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% ou 95% du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

Ainsi au 31 décembre 2016, le capital social s'élevait à 1.839.150 euros, composé de 6.130.500 actions d'une valeur nominale de 0,30 € et le nombre des droits de vote s'élevait à 8 205 984, après exclusion des droits de vote des actions auto-détenues, répartis de la façon suivante :

Actionnaires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
LEROMYS CAPITAL / S. MOREL	1 096 000	17,88%	1 892 000	23,06%
ALV PARTICIPATIONS / B. GROS	1 291 060	21,06%	2 486 561	30,30%
M. LAVIGNE DELVILLE	1	0,00%	2	0,00%
RHONE-ALPES CREATION	11 639	0,19%	23 278	0,28%
RHONE-ALPES AUVERGNE BOURGOGNE	2 797	0,05%	2 797	0,03%
HELEA FINANCIERE	133 665	2,18%	267 330	3,26%
Actions auto-détenues par ADTHINK MEDIA	91 822	1,50%		0,00%
Salariés via un plan d'actions gratuites	59 625	0,97%	90 125	1,10%
Total Nominatif	2 686 609	43,82%	4 762 093	58,03%
Actions porteurs ⁽¹⁾	3 443 891	56,18%	3 443 891	41,97%
Total au porteur	3 443 891	56,18%	3 443 891	41,97%
TOTAL GENERAL	6 130 500	100,00%	8 205 984	100,00%

(1) dont B. GROS : 10 000

S. MOREL : 221 341

NB : nombre théorique de droits de vote (y compris actions auto-détenues) * :

* en application de l'article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

✓ Evolution du capital au cours de l'exercice 2016

Au cours de l'exercice, aucune action n'a été créée.

- | | |
|---|-----------|
| ○ Nombre d'actions composant le capital social au début de l'exercice : | 6.130.500 |
| ○ Nombre d'actions nouvelles émises pendant l'exercice : | 0 |
| ○ Nombre d'actions composant le capital social à la fin de l'exercice : | 6.130.500 |

✓ Droit de vote double

Nous vous rappelons que conformément aux stipulations de l'article 12 des statuts, il est attribué un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ;

Les actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double au 31 décembre 2016 sont visées ci-dessus.

✓ Franchissement de seuil

Nous n'avons pas eu connaissance de franchissement de seuil au cours de l'exercice 2016.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous devons vous rendre compte de la proportion du capital que représentent, au dernier jour de l'exercice 2015, les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, d'un fond commun de placement d'entreprise, et/ou directement.

Au 31 décembre 2016, il n'existe pas d'actions composant le capital social de la Société qui soient détenues par ses salariés ou des salariés des autres sociétés du Groupe dont la Société fait partie, faisant l'objet d'une gestion collective où dont lesdits salariés n'auraient pas la libre disposition.

Enfin nous vous rappelons que l'assemblée générale mixte réunie le 30 juin 2016 a rejeté la résolution relative à l'augmentation de capital réservée au personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS SOUS OPTIONS ET OBLIGATIONS DE CONSERVATION DES ACTIONS POUR LES DIRIGEANTS BENEFICIAIRES D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION/ D'ACHAT D' ACTIONS

Nous vous informons qu'aucune opération relative à l'acquisition ou à la souscription d'actions sous options réservées au personnel salarié de la société n'a été ouverte au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2016 il n'existe plus de plan d'option de souscription ou d'achat d'actions au sein de la Société.

OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES

Il n'existe aucun plan en la matière.

OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES ATTRIBUTIONS DE BSPCE

L'assemblée générale mixte réunie le 21 mai 2014 a délégué au Conseil d'administration sa compétence à l'effet de procéder à l'émission réservée et à l'attribution, en une ou plusieurs fois et à son choix, à titre gratuit, d'un nombre maximum de quatre cent cinquante mille (450.000) bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) au profit de membres du personnel salarié et/ou des dirigeants de la Société soumis au régime fiscal des salariés, conférant à leurs titulaires le droit de souscrire pour chaque bon à une action ordinaire nouvelle de la Société d'une valeur nominale de 0,30 euro.

Votre Conseil d'administration lors de sa séance du 31 octobre 2014 a émis 350.000 BSPCE conformément à l'autorisation qui lui avait été accordée par l'assemblée générale mixte du 21 mai 2014.

Votre Conseil d'administration lors de sa séance du 3 novembre 2015 a émis 100.000 BSPCE (BSPCE-3), conformément à l'autorisation qui lui avait été accordée par l'assemblée générale mixte du 21 mai 2014.

La délégation conférée par l'assemblée générale a donc été intégralement utilisée par votre Conseil d'administration.

Compte tenu du départ de certains salariés, le nombre de BSPCE en cours est de 429.000.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES AUTORISATIONS ET DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION OU DE REDUCTION DU CAPITAL

Nous vous rappelons que les Assemblées Générales du 21 mai 2014, du 30 juin 2015 et du 30 juin 2016, ont conféré à votre Conseil d'Administration un certain nombre de délégations pour une durée de 18 à 38 mois selon les cas. Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons en annexe au présent rapport, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité au 31 décembre 2016 ou ayant pris fin au cours de l'exercice 2016 accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce. Nous incluons également les éventuelles autorisations conférées en matière de rachat d'actions.

Ce tableau vous indique l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

ACTIONS AUTO-DETENUES – CONTRAT DE LIQUIDITE - RECONDUCTION DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

- Informations relatives à l'achat par la Société de ses propres actions

Un nouveau contrat de liquidité a été conclu à compter du 2 janvier 2014 avec la société AUREL BGC pour une durée de 12 mois. ADTHINK MEDIA avait affecté 20.000 titres et 50.000 € au compte de liquidité. Ce contrat n'a pas été renouvelé depuis 2015.

Au cours de l'exercice 2016, ADTHINK MEDIA n'a pas procédé à des opérations d'achat et de vente de ses actions.

Au total au 31 décembre 2016 votre Société détenait 91.822 actions propres pour un prix de revient total de 371.810,40 €.

- Reconstitution du programme de rachat d'actions

La loi n° 2008-776 du 4 août 2008 a instauré un régime de rachat d'actions propres pour les sociétés dont les actions sont admises sur un marché "organisé" et a ainsi permis aux sociétés dont les titres sont admises aux négociations sur Alternext de NYSE Euronext Paris de mettre en place un programme de rachat de leurs propres actions.

L'assemblée générale réunie le 30 juin 2016 a conféré à votre Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir des actions propres dans la limite 300.000 actions (en ce compris les actions auto-détenues par la Société) pour une durée de 18 mois venant à expiration le 31 décembre 2017.

Votre Conseil considère opportun de bénéficier d'ores et déjà d'une telle autorisation pour une nouvelle durée de 18 mois ; cette nouvelle autorisation mettant fin à la précédente pour la fraction non-utilisée.

Dès lors, conformément aux dispositions de l'article L 225-209-1 du Code de commerce, nous soumettons à votre approbation l'autorisation de conférer à votre Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir des actions propres dans la limite 300.000 actions (en ce compris les actions auto-détenues par la Société).

La présente autorisation viserait les objectifs suivants, à savoir :

— de favoriser la liquidité du marché de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à une charte de déontologie admise par l'Autorité des marchés financiers, étant précisé que le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 300.000 actions susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation ;

— d'attribuer, le cas échéant, des actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions, ou par voies d'attributions gratuites d'actions ;

— de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou par l'Autorité des marchés financiers.

Pour la mise en œuvre de ce programme, le Conseil d'Administration aurait tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation, notamment pour acquérir, céder, échanger ou encore transférer les actions de la Société. Toutefois, le prix maximum d'acquisition par action ne pourra excéder 10 € hors frais et commissions, étant précisé qu'en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, ou de division ou de regroupement des actions, ou encore de modification du montant nominal des actions, ce prix sera ajusté en conséquence.

A titre indicatif, le montant maximum théorique que la Société serait susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 10 € (cours maximum d'achat autorisé), hors frais et

commission, s'élèverait à 3.000.000 € sur la base de 300.000 actions, compte non tenu des 91.822 actions déjà auto-détenues par la Société à cette date.

Le prix et le maximum du nombre d'actions de la Société objet du présent programme de rachat d'actions propres pourront être ajustés par le Conseil d'administration des fonctions des éventuelles opérations sur le capital de la Société.

L'autorisation serait accordée pour une durée de dix-huit mois à compter de la date de l'assemblée générale et remplacerait l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 30 juin 2016.

Nous estimons vous avoir donné toutes les informations et explications nécessaires. Nous sommes d'ailleurs à votre disposition pour les compléter par toutes les précisions qu'il vous conviendra de nous demander.

Le Conseil d'Administration

ADTHINK MEDIA
Société Anonyme au capital de 1.839.150 euros
Siège social : 79, rue François Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
437 733 769 RCS LYON

Tableau des cinq derniers exercices

SA ADTHINK MEDIA

Exercice clos le 31/12/2016

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 837 650	1 839 150	1 839 150	1 839 150	1 839 150
Nombre d'actions ordinaires	6 125 500	6 130 500	6 130 500	6 130 500	6 130 500
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 260 739	2 336 829	1 882 447	11 684 787	9 277 901
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 300 884	988 388	-1 050 060	-72 094	826 134
Impôts sur les bénéfices	-77 364	-243 903	-192 112	-297 232	-80 000
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	982 328	702 515	-2 106 107	-6 299 101	875 491
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,23	0,20	-0,14	0,04	0,15
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,16	0,11	-0,34	-1,03	0,14
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	19	29	36	72	53
Montant de la masse salariale	1 045 213	1 383 188	1 493 495	2 974 229	2 356 260
Montant des sommes versées en avantages sociaux	476 516	620 678	658 794	1 340 087	991 672

ADTHINK MEDIA
Société Anonyme au capital de 1.839.150 euros
Siège social : 79, rue François Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
437 733 769 RCS LYON

Tableau des autorisations et délégations conférées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration

Objet	Assemblée	Durée	Plafond	Utilisation faite en cours d'exercice
Rachat d'actions de la Société	30.06.2015 6 ^{ème} résolution Puis 30.06.2016 6 ^{ème} résolution	18 mois	300.000 actions (incluant celles auto-détenues)	91 822 actions auto-détenues au 31/12/2016. Cessions : 0 actions Achats : 0 actions
Autorisation pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre à des investisseurs qualifiés (L 411-2 II du CMF)	21 mai 2014 6 ^{ème} résolution	26 mois	- Montant nominal maximal des augmentations de capital : 20% du capital social, par période de 12 mois ⁽¹⁾ - montant nominal maximal des titres de créances : 5.000.000 €	Aucune autorisation devenue caduque
Actions gratuites				
Autorisation d'attribuer et d'émettre des BSPCE	21 mai 2014 7 ^{ème} résolution	18 mois	450.000 BSPCE	Attribués en 2014 : - 200.000 BSPCE-1 - 150.000 BSPCE-2 Attribués en 2015 : - 100.000 BSPCE-3 Autorisation totalement utilisée Dont 429.000 en cours.
Autorisation pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre à des investisseurs qualifiés (L 411-2 II du CMF)	30 juin 2016 11 ^{ème} résolution	26 mois	- Montant nominal maximal des augmentations de capital : 20% du capital social, par période de 12 mois ⁽¹⁾ - montant nominal maximal des titres de créances : 5.000.000 €	Aucune utilisation en 2016
Autorisation pour attribuer des actions gratuites	30 juin 2016 12 ^{ème} résolution	38 mois	150.000 actions	Aucune utilisation en 2016

(1) Le capital social au 31 décembre 2016 s'élevait à 1.839.150 euros.

ADTHINK MEDIA
Société Anonyme au capital de 1.839.150 euros
Siège social : 79, rue François Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
437 733 769 RCS LYON

Honoraires des contrôleurs légaux
(Article 222-8 du Règlement intérieur de l'AMF)

Les Commissaire aux comptes titulaires de la Société sont :

La société DELOITTE & ASSOCIES (exercice 2015 seulement)
185C Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine

La société AXENS Audit SAS
17, rue de la Presse, 42000 Saint-Etienne

Montant H.T. en €	31/12/2016	31/12/2015	
	AXENS	AXENS	DELOITTE
Audit			
-Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés :			
-Autres diligences et prestations directement liées à la mission des C.A.C. :	32.600 €	16.200 €	39.800 €
- Emetteur			
- Filiales intégrées			
Sous-total	32.600 €	16.200 €	39.800 €
Autres prestations rendues à l'émetteur et filiales intégrées :			
- Juridique, fiscal, social			
- Technologie de l'information			
- Audit interne			
- Autres			
Sous-total			
TOTAL GENERAL	32.600 €	16.200 €	39.800 €
TOTAL GLOBAL	32.600 €	56.000 €	